

33M01

Otaska Harbour

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désarmement, R-Révoqué
P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désarmement
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut du site d'extraction:
Oj Ouvert sous conditions, Oj Ouvert, Fj Fermé, Nj Non autorisé, Tj En traitement

Substance extraite:
A Argile, B Sable de silice, C Calcaire, D Pierre d'empierrement, E Minerai de fer, G Gravier, I Indéterminé, J Terre grasse, M Moraine, N Terre noire, O Opacité, P Pierre concassée, R Résidu minier trié, S Sable, T Toute, U Autre, X Calotte

Contrainte à l'activité minière:
Contrainte majeure
Contrainte mineure

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James:
Entente Piogon

Entente Première Nation Abitibiwinni:
Entente Piogon

Entente de principe d'ordre générale (EPOG):
Nissinan de Béthanie, Essipk, Mashveleah, Nutshekuan

Frontières:
Frontière internationale
Frontière provinciale
Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Le chiffre identifie le numéro du site, la lettre dans la partie supérieure gauche détermine la substance extraite et celle dans la partie droite le statut du site d'extraction

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désarmement, R-Révoqué
P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désarmement
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut du site d'extraction:
Oj Ouvert sous conditions, Oj Ouvert, Fj Fermé, Nj Non autorisé, Tj En traitement

Substance extraite:
A Argile, B Sable de silice, C Calcaire, D Pierre d'empierrement, E Minerai de fer, G Gravier, I Indéterminé, J Terre grasse, M Moraine, N Terre noire, O Opacité, P Pierre concassée, R Résidu minier trié, S Sable, T Toute, U Autre, X Calotte

Contrainte à l'activité minière:
Contrainte majeure
Contrainte mineure

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James:
Entente Piogon

Entente Première Nation Abitibiwinni:
Entente Piogon

Entente de principe d'ordre générale (EPOG):
Nissinan de Béthanie, Essipk, Mashveleah, Nutshekuan

Frontières:
Frontière internationale
Frontière provinciale
Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998 est de 18°27' avec une variation annuelle décroissante de 4,07

Système de référence géodésique North American 1983
Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
ZONE 17

48°30'00" Coordonnée géographique
648000m.E. Coordonnée UTM, Zone 17

Echelle 1:50 000

1000 0 1000 2000 3000
mètres

AVIS IMPORTANT
Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

